

Champl'Infos

BULLETIN D'INFORMATIONS TRIMESTRIEL DE LA COMMUNE DE CHAMPLIN
NIÈVRE

NUMÉRO 6

JANVIER 2022



Commune de
CHAMPLIN

Le conseil municipal vous présente ses

Meilleurs Vœux 2022



Le Mot du Maire

L'actu du Conseil

Bonne année 2022 à toutes et à tous ! Qu'elle vous apporte la santé, la sérénité et de multiples joies. Souhaitons surtout que nous puissions simplement vivre une année normale.

2022 sera d'abord pour Champlin une année de travaux puisque nous comptons achever la réfection de la voirie autour de la mare du Pasteur et sur le chemin menant au bois. Les conduites d'eau commenceront aussi à être renouvelées.

2022 sera aussi une année de festivités : apéritif printanier, concerts, vide-greniers, cérémonies seront autant d'occasions de nous retrouver et de partager des moments conviviaux.

2022 sera enfin une année électorale importante, espérons juste que ces élections ne soient pas sources de divisions entre nous et que nos futurs représentants n'oublent pas les spécificités de nos petits villages ruraux.

2022 sera donc une année champlinoise, la plus heureuse possible.



Jean Marc MARINGE
Maire de CHAMPLIN



Conseil
Municipal



L'Actu du Conseil

INFOS ÉLECTIONS / VOTE PAR PROCURATION

Chacun d'entre vous sait qu'en 2022, les bureaux de vote vont tourner à plein régime. En effet, les électeurs seront sollicités pour deux élections différentes : **élections présidentielles** (10 et 24 avril 2022) et **élections législatives** (12 et 19 juin 2022).

Quelques changements sur les possibilités d'établir des procurations ont été instaurés au 1er janvier 2022

- Possibilité de donner procuration à un électeur inscrit dans une autre commune que la sienne - le mandataire devra en revanche se déplacer dans la commune du mandant.

- Enrichissement de la téléprocédure "Maprocuration"

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R58939>

ATTENTION, même si certaines démarches peuvent être faites en ligne, la procuration n'est valide qu'après le passage physique du mandant devant une autorité habilitée (commissariat de police ou brigade de gendarmerie).

La possibilité pour une même personne d'avoir plusieurs procurations n'est en revanche pas reconduite.

Un dépliant sur les détails des changements relatifs aux procurations est disponible en mairie.

Pour rappel, l'inscription sur les listes électorales en vue de la présidentielle 2022 est possible jusqu'au 2 mars en ligne, jusqu'au 4 mars en mairie ou par courrier.

AD

DÉFIBRILLATEUR



Sollicité par notre référente santé et solidarité, adopté lors d'un précédent conseil municipal, un **défibrillateur automatisé externe (DAE)** apportant l'assurance d'une plus grande sécurité à tous les habitants de Champlin, va prochainement être installé à l'extérieur de la mairie.

Ce dispositif médical accessible à tous est destiné à la **réanimation de victimes en arrêt cardiaque**, il en augmente leurs chances de survie.

Une **formation** sera organisée par l'installateur.

Nous vous tiendrons informés sachant que **toute personne, même non-médecin, est parfaitement apte à utiliser un DAE.**

N'hésitez pas à vous inscrire le moment venu.

Nous remercions les sociétés ENEDIS et GROUPAMA pour leur participation au financement de cette installation.

JMM



VOIRIE

L'entretien des routes est une part importante du budget des collectivités locales. La remise en état des routes se fait de manière périodique tous les 15 à 20 ans pour éviter des frais trop importants.

En 2021 la remise en état d'une partie du chemin du Bois et de la rue du Pâteur avait été programmée. Les derniers travaux dataient du début des années 2000. Dans un souci de sécurité des habitants, il fallait permettre au service d'incendie d'accéder facilement et le plus rapidement possible à la mare du Pâteur pour y pomper de l'eau en cas d'incendie, ensuite il fallait faciliter pour les habitants l'accès en véhicule aux containers. Le chemin du bois est important pour l'activité économique de la commune Il facilite le travail des agriculteurs et aussi des affouagistes pour l'entretien de la forêt communale. Ce chemin est aussi le seul accès aux camions pour transporter les grumes vendues par la commune. En fin d'année seule une partie du programme a été rénovée et sa totalité devra être terminée en 2022. PC



©PHOTOS GT

L'actu du Conseil

DÉFENSE INCENDIE et RÉSEAU D'EAU COMMUNAL

Un dossier préliminaire d'analyse, de synthèse et d'étude de faisabilité avait été constitué au sujet de la défense contre l'incendie de la commune.



Ce dossier alertait sur notre réserve d'eau actuellement considérée insuffisante et apportait des suggestions d'installations artificielles urgentes mais très onéreuses pour contribuer à une réelle mise aux normes souhaitée par les services d'incendie.

Abandonnant cette première approche, dans la continuité du projet, en liaison étroite avec les services de la Saur et du Syndicat des eaux de la région de **Prémery** (dont nous dépendons), une étude technique complémentaire a été menée et des éléments nouveaux nous ont permis de réaliser un nouveau plan d'aménagement qui comprendra l'installation de deux bornes incendie permettant la couverture quasi totale de la commune en matière de défense contre l'incendie sur une prévision de travaux de la tranche 14, de deux chantiers espacés sur 2022/2023.

En effet, courant de l'année 2022 est programmée une première phase de rénovation du réseau d'eau communal sur lequel sera installée une première borne incendie dans un secteur stratégique primaire défini.

Un second chantier est programmée pour 2023, il complétera la rénovation pour sa totalité du réseau d'eau de la commune et permettra l'installation d'une seconde borne incendie dans un secteur stratégique secondaire.

Ce dossier complémentaire a été traité en conseil municipal et approuvé à l'unanimité.

GT

Rétrospective

La fin de l'année et un petit bilan 2021 à Champlin

RÉTROSPECTIVE

Fin de l'année et petit bilan 2021 à Champlin

Les dernières récoltes, en particulier celles de maïs, ont pu se faire dans de bonnes conditions pour l'époque, les rendements sont bons malgré quelques dégâts dus au vent et aux sangliers.

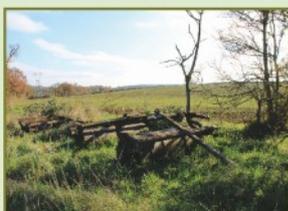
La fin de l'année s'est passée avec une météo normale sans période de froid ni de pluies importantes. Les semis d'automne ont pu se faire dans de bonnes conditions et permettre aux plantes de bien s'implanter pour affronter l'hiver.

Le bétail a pu profiter des dernières repousses d'herbe dans les prés pour hiverner dans les étables et se préparer aux vélages.

L'année 2021 est une année de transition sans excès climatique, semble-t-il. Elle se résume par quelques particularités marquantes par rapport à une année normale :

- Des gelées tardives printanières qui ont détruit pratiquement toutes les fleurs des arbres fruitiers et la production s'en est trouvée affectée.
- Un été assez pluvieux et peu ensoleillé qui a perturbé les agriculteurs dans leurs récoltes mais aussi les vacanciers et retraités à Champlin qui n'ont pas pu en profiter.

PC



©PHOTOS GT

Opération 1000



Plantation d'une haie sur le chemin des voleurs à Champlin.

Le conseil départemental de la Nièvre a lancé l'Opération 1000 arbres pour favoriser la réimplantation de haies ou d'arbres dans les communes de la Nièvre.

Champlin a pu ainsi bénéficier de cette opération par la mise à disposition gratuite de **68 arbustes** destinés à la plantation d'une haie.

Avec l'aide de l'association **Canabo**, sur le **chemin des voleurs** et dans la continuité du travail de restauration et de nettoyage qui avait été entrepris, une **trentaine de mètres** de haies a pu ainsi être plantée début décembre. Elle offre tout un panel d'essences diversifiées : cornouillers, aubépines, prunelliers et boules de neige sauvages.

Cette flore variée propice à la **biodiversité** permettra de donner **refuge** et de préserver des insectes, des oiseaux et nombreux autres locataires en leur fournissant **abri et nourriture**.

Il vous sera agréable d'en profiter au cours de vos promenades en ces lieux bucoliques dominant le village et offrant une superbe vue sur des points de vues remarquables.

PC



Cadeaux de Noël des enfants et des seniors

Compte tenu du **risque sanitaire**, il nous a été impossible de nous retrouver pour fêter **Noël** tous ensemble à l'occasion du **traditionnel goûter** festif à la mairie.

Le **Comité des Fêtes de Champlin** n'a cependant pas failli à la mission que lui a confié le **Père Noël**.

Des **cadeaux** et des **bons d'achat** ont ainsi été distribués aux plus **jeunes**, tandis que les **seniors** ont été gâtés par des **paniers gourmands** pour agrémenter leurs repas de Noël ou de fin (ou de début) d'année.

FM



LES CHAUMES COMMUNALES



Au XVIIIème siècle, une partie des terres seigneuriales ou appartenant à l'Eglise étaient mises à disposition de la communauté villageoise pour permettre aux habitants de compléter leur faible revenu en faisant paître des animaux moyennant une petite contribution.

Ces terrains sont ensuite devenus la propriété des communes après la Révolution.

A **Champlin**, au milieu du XIXème siècle, une petite centaine d'hectares était mise à disposition des habitants. C'est ce qu'on appelait les **chaumes communales**.

Une grande partie fut vendue pour financer la construction de **l'école** et la reconstruction de **l'église** qui avait été fortement endommagée lors de la tempête de 1850.

Dans le **journal de stage du 19 Aout 1921** de **Georges Carré** vous pourrez retrouver un paragraphe sur l'utilisation des chaumes en 1921.

PC

Vous pouvez retrouver en intégralité !

Sur le **site internet de la commune** chapitre **Histoire**, l'historique du stage de **Georges Carré** au cours de l'été agricole **1921** dans une ferme à Champlin .



La galette des rois



La saison de la galette des rois débute douze jours après Noël et se termine le jour de Mardi Gras.

Célébrée le **6 janvier**, l'**Épiphanie** correspondrait à la présentation de l'enfant Jésus aux **trois Rois Mages, Melchior, Gaspard et Balthazar**, venus d'orient pour déposer leurs présents. Comme beaucoup de fêtes chrétiennes, la date de l'**Épiphanie** a pour origine, une fête païenne que fêtaient les Romains, les Saturnales, fêtes du solstice d'hiver, qui consistaient à désigner un roi ou une reine d'un jour au moyen d'une fève blanche ou noire dissimulée dans une galette dorée au four.

Jadis, la galette était partagée en autant de parts que de convives, plus une. Cette dernière, appelée "part du pauvre", était destinée au premier pauvre qui se présentait au logis.

La **galette des rois** est devenue une **tradition** qui a dépassé les frontières religieuses qui donne l'occasion de se réunir en famille ou entre amis.

GT

Coutumes et Traditions

Parlons des **Bordes**.

Non pas de la petite exploitation agricole aux abords d'une seigneurie mais du **grand feu** qu'on allume dans les champs, principalement en hauteur, le **1er dimanche de carême**.

Cet événement de nos villages était aussi appelé **fête des Brandons**.

L'honneur d'enflammer le bûcher était réservé à la dernière mariée du village. Plus le feu était gros, plus on considérait qu'on était bon cultivateur puisqu'on avait coupé toutes les ronces, épines et autres broussailles.

Ce grand feu qui marquait la **fin de l'hiver** s'accompagnait de chants et, pour la partie gustative, de beignets confectionnés par les mariés de l'année et ceux qui avaient récemment changé de logement.

Le vent qui souffle le jour des **Bordes** serait le vent dominant toute l'année :

" Le plus fort vent du jour des bordes,
Le plus souvent toute l'année déborde".

FM



Le CARÊME

Le CARÊME

Le **carême** est un temps liturgique de dévotion à Dieu associée à une alternance de jours de **jeûne complet et de jours d'abstinence** (jours maigres) d'une durée de quarante jours que le catholicisme a instituée au IVe siècle en référence aux quarante jours de jeûne de Jésus-Christ dans le désert.

Le jeûne est allégé les dimanches et le jour de l'**Annonciation** mais il n'est pas interrompu.

Le **carême** se termine par une période de jeûne et de célébrations plus intenses, la **Semaine Sainte**.

Le **carême** est un temps de préparation à la commémoration de la Passion et de la Résurrection du Christ.

La période de carême doit être, pour les Chrétiens, une période d'approfondissement, de prière et de détachement des biens matériels en préparation de la fête de **Pâques** ; en ce sens, pendant ces quarante jours l'alimentation devrait être plus frugale et en particulier les aliments animaux restreints.

GT source Wikipédia



Le patois local

PATOIS

"Dans un passé pas si lointain, les habitants de la commune s'exprimaient dans un français souvent estropié comme il en était dans toutes les campagnes françaises".

La **Biaude** était un habit commun aux éleveurs, une sorte de blouse **bleue** qu'on enfilait par la tête et qui descendait aux genoux.

Les maquignons, les acheteurs de bétail dans les foires se différencient avec une biaude de couleur **noire**.

En continuant sur les vêtements, on utilisait le terme d'**Affutiau** pour désigner un accoutrement vestimentaire ridicule ou en mauvais état.

Inversement à l'époque, on savait aussi s'habiller, le verbe s'**Arblanchir** était utilisé pour se changer et se vêtir d'habits propres :

"Pour aller à la fouère, té vas tout'même t'arblanchi" !

PC





Le frelon asiatique



Invasion progressive

Un **mal sournois** se répand progressivement sur l'ensemble de notre **territoire national** envers lequel nous avons été épargnés jusqu'à ce que, en ce mois de novembre 2021, nous est signalé par un amoureux de la nature et fervent défenseur des abeilles sa présence dans la commune.

En corrélation avec des informations transmises par nos apiculteurs locaux, une espèce non endémique d'insectes hyménoptères de la famille des Vespidae s'attaque à nos abeilles et les déciment par milliers pour approvisionner leurs nids et apporter nourriture à une descendance d'origine tout droit venue d'Asie.

Cet insecte du nom scientifique de **Vespa velutina** est un **frelon** qui aurait à ce jour colonisé presque toute la France et aurait atteint le Portugal, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas.

Plus communément appelé "**frelon asiatique**", une colonie s'était installée au lieu-dit "**Priez**" sur les hauteurs d'un arbre le mettant hors de portée. La taille de son nid, comme le montre la photo ci-contre, démontre de l'importance de celle-ci et de la **menace** qu'elle faisait courir aux habitants et aux abeilles.

Cette espèce est reconnue comme espèce **nuisible**, à l'inverse de notre **frelon commun** "Vespa" qui lui n'est pas nuisible mais **utile** à nos cultures et jardins.

La décision rapide a été prise par la mairie de faire détruire le nid en question par un professionnel diplômé spécialiste en matière d'éradication de nuisibles ciblés.

Le nid a été détruit le **14 novembre 2021** par lanceur de billes spécifiques CO2 Paintball uniquement réservées à un usage professionnel. Le **Paintball** fait partie des techniques insolites, mais très efficaces, pour détruire les nids de frelons hors d'atteinte. L'usage de billes d'insecticide 100% biodégradables est requis. En effet, les billes envoyées dans le nid à l'aide du pistolet contiennent un produit capable de tuer les frelons et d'éliminer la colonie. La colonie présente à Champlin a été rapidement éliminée et le nid est tombé au sol de lui-même le lendemain. Heureusement ses occupants n'étaient plus en état de nuire.

Les nids bâtis en fibres de cellulose mâchée, sont visibles dans les arbres en cette période jusqu'à la frondaison. Sachant qu'un seul nid peut être lié à plusieurs nids secondaires engendrés par une même reine et que ceux-ci peuvent se situer aussi bien des les arbres en hauteur, qu'au ras du sol dans des haies ou dans une grange ou autre abri.

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques ? Ne vous en approchez pas ! N'y touchez surtout pas ! Le frelon asiatique est agressif et dangereux dès qu'il se sent menacé.

Nous vous invitons à contacter la **MAIRIE** au **03 86 29 03 29**, suite sera donnée dans les plus brefs délais pour engager un technicien professionnel sur place.

Pour complément à notre article, nous vous invitons à vous rendre sur le lien suivant

<https://frelonasiatique.mnhn.fr/identification/>

Site qui vous apportera toutes les informations nécessaires à l'identification des frelons asiatiques par rapport à d'autres insectes à forte ressemblance.



Nid de frelons asiatiques - Champlin



Frelon asiatique



Frelon européen et frelon asiatique - caractéristiques



Abeille, guêpe, frelon asiatique et frelon européen - échelle de taille

GT

Les ruches en réel danger, le frelon asiatique fait alliance hostile avec les pesticides dans l'action orchestrée du déclin et de l'anéantissement bien engagés des abeilles.

Sa **technique de chasse** moins furtive que l'agrochimie est néanmoins redoutable. Il se positionne en vol stationnaire à l'entrée de la ruche, capture les ouvrières en quête de pollen et les tuent en découpant la tête avec ses mandibules. Les frelons vont ensuite nourrir les larves avec ces boulettes de proies, riches en protéines. Plus que la prédation, la simple présence des frelons à l'entrée de la ruche stresse les butineuses qui n'osent plus sortir et n'assurent plus les apports de pollen et de nectar nécessaires à la ruche, au point de provoquer l'arrêt de la ponte de la reine ou même l'abandon de la ruche par l'essaim.

INTERVIEW

Gérard TERNI

CHAMPLIN (Nièvre)



L'existence de l'Association **CANABO** fondée il y a plusieurs années n'est pas suffisamment connue des habitants et résidents de la commune. Cette association qui oeuvre pour nous tous depuis sa création s'est donnée charge de sauvegarder le "trésor" de la commune de Champlin, son patrimoine.

Aussi l'équipe de Champ'l'infos a décidé d'interviewer **Gérard TERNI**, premier pilier concepteur et président fondateur de cette association.

Champ'l'infos



Interview réalisé par AD

INFOS PRATIQUES
Champ'l'Infos

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU	15
POLICE/ GIE	17
POMPIERS	18
SAMU SOCIAL	115

NUMÉROS PRATIQUES

MAIRIE CHAMPLIN
03 86 29 03 29
www.champlin.fr
SITE MAIRIE CHAMPLIN

AMBULANCE TAXI
BORIES
03 86 22 39 01
06 89 15 22 24

PHARMACIE
BRINON SUR BEUVRON
03 86 29 61 60

SOINS INFIRMIERS
BRINON SUR BEUVRON
06 20 20 43 14

VÉTÉRIKAIRE
BRINON SUR BEUVRON
03 86 29 69 80

CENTRE SOCIAL ET
CULTUREL
BRINON SUR BEUVRON
03 86 29 04 78

 **Comité de
rédaction
Champ'l'Infos**

Audrey DELEMARLE
Rédactrice en chef

Françoise MARINGE
Rédactrice

Philippe CABARAT
Rédacteur

Gérard TERNI
Réalisateur maquette &
infographie, superviseur

ADRESSE MAIL DE CONTACT
mairie.champlin@orange.fr

NMR TEL DE CONTACT (mairie)
03 86 29 03 29

Comment l'idée de créer une association a t'elle germé dans ton esprit ?

Installé dans la commune de Champlin, village que j'affectionne particulièrement, j'ai décidé de m'investir dans des tâches contributives apportant pierre à l'édifice de la vie locale.

L'idée de créer un maillon essentiel dans l'alternative du bénévolat associatif dédié à la mission de préservation et la sauvegarde du patrimoine a germé lorsque j'ai commencé à m'intéresser de plus près à l'histoire locale, aux récits des anciens, à son patrimoine existant et aux besoins de maintenir en état certains édifices altérés par le temps. J'ai recensé les besoins et rédigé les paramètres administratifs. J'ai lancé cette initiative par un projet bien ficelé dont le dessein s'est fixé d'apporter à Champlin pays **Celtique** chargé d'histoire et à ses habitants, une entité sérieuse capable de pouvoir répondre aux exigences d'un patrimoine qu'il faut soigner et entretenir.

J'ai entraîné dans mon sillage, après l'avoir convaincue et obtenu son précieux soutien, Nicole **MEUNIER** qui s'est engagée à mes côtés en qualité de co-fondatrice et vice présidente, puis d'autres membres sont venus renforcer nos rangs jusqu'à constitution complète d'un bureau.

Je les remercie encore tous pour la confiance qu'ils ont su m'accorder tout au long de mon mandat et l'excellent travail qu'ils ont réalisé à mes côtés dans une franche camaraderie et un sérieux exemplaire.



Quand CANABO est t'elle née ?

L'Association CANABO est née à Champlin il y a 6 ans en son premier siège déclaré par assemblée constitutive le 1er octobre 2016 à 19h00 puis confirmée par son assemblée générale du 17 octobre 2016.

Pourquoi "CANABO", d'ou vient l'idée de ce nom ?

Emprunté à l'histoire de notre municipalité, **CANABO** issu de **CANABUM** en latin, était le nom de notre village en 1136 avant de devenir **CHAMPLIN** en 1480 puis **CHAMPLIN** en 1689, retranscrit sur les cartes de **CASSINI** en 1756.

CANABO a été proposé par une figure locale, qui se reconnaîtra, ayant oeuvré d'études et d'écrits auprès de la Camosine.

CANABO est ainsi devenu, par décision de ses membres, le nom de ce fabuleux projet qui naquit un 1er octobre 2016.

Quel a été pour toi le projet le plus important porteur de sens, pourquoi ?

Tous nos projets engagés par **CANABO** ont été porteurs de sens à mon avis. Ils ont tous rendus hommages à des lieux, à des personnes, à des objets liés à notre histoire locale.

Pour affiner ma réponse, entre l'autel de l'église, les bénitiers, le monument aux morts, la tombe militaire du cimetière, etc... il y en a un qui me tient très à cœur et dont je suis particulièrement fier. Il s'agit du calvaire dit de rogation situé à La Bavesle. Il a nécessité patience et recherches historiques qui ont permis de définir avec exactitude son emplacement d'origine et notamment à partir d'une carte géo ancienne.



L'histoire de ce calvaire débute par la détention de la mairie d'une croix celtique en acier forgé qui aurait été découverte dans la commune non loin je crois de sa position actuelle. Le chantier a nécessité un travail important de taille et d'installation des pierres et la pose de la croix dans le cœur d'une colonne de pierre taillée, le tout érigé vers le ciel. Le calvaire a ainsi pu retrouver sa position initiale et redevenir objet du patrimoine communal. Une cérémonie religieuse a figé son renouveau après tant d'années d'oubli.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des actions menées par **CANABO**

<https://canabo---champlin---20162019-82.websself.net/>

Quels étaient les objectifs de "CANABO", lors de sa fondation ?

"**CANABO**" est une ASSOCIATION POUR LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DE SON HISTOIRE ET DU PATRIMOINE LOCAL DE CHAMPLIN (Nièvre) qui a pour genèse d'

« Engager des actions concertées et suivies : pour harmoniser notre village et défendre une sérénité de vie des habitants de la contrée pastorale de Champlin, pour restaurer, embellir, préserver, défendre, protéger, sauvegarder un patrimoine local doté d'environnements bâti, rural, végétal ou naturel, enfoui, oublié, dégradé par le temps, très affaibli ou en partie disparu, vestiges pittoresques d'un passé façonné et/ou érigé par nos ancêtres devenus indifférents aux yeux de certains et relayés à l'état d'abandon ou modifiés sans discernement.

Autant de lieux, de témoins, d'objets, de vieilles pierres, de paysages, de ressources, de droits riverains et d'habitats naturels, nécessaires et indispensables non seulement au cadre de vie des habitants de Champlin et à son harmonie générale mais aussi à l'ensemble des écosystèmes locaux.

En parcourant leur histoire, en les faisant ressurgir du passé, en soulignant notre respect à leurs bâtisseurs, en les restaurant, en les revalorisant, en les préservant, ces lieux divers, ces vieilles pierres, ces témoins du passé, ces éléments du paysage plus que centenaire, retrouvent un intérêt, une nouvelle vie parfois ou la pérennisation de leur existence, ils font ressurgir une âme, ils réaffirment l'histoire locale et ancestrale d'une contrée nivernaise que nous allons vous faire redécouvrir pour que nous puissions les transmettre aux futures générations du village et de ses environs».

Quand t'es tu retiré de la présidence ?

Convaincu et satisfait d'avoir ancré de solides fondations à **CANABO**, j'ai décidé de passer le relais le 18 janvier 2020 en me retirant de la présidence.

A cette date a été nommée à ma succession en **AG** au poste de présidente, Mme Nicole **MEUNIER**, qui elle-même a été remplacée par M Philippe **CABARAT** qui lui succède au poste de vice-président.

Le titre de président d'honneur de **CANABO** m'a été décerné.

Pour toutes informations sur CANABO,

veuillez contacter Mme Nicole **MEUNIER**, Présidente, ou M. Philippe **CABARAT**, Vice-président.

Quel avenir pour CANABO*selon toi ?

CANABO mérite de pérenniser sa vocation et son avenir ne peut être que prometteur dans les tâches qui lui incombent au sein d'un vaste domaine historique de sauvegarde du patrimoine local.

Son action au profit de la communauté contribue à l'harmonie générale du village de Champlin et au bien être de tous ses habitants.

"QUE PERDRE DANS LE TEMPS CANABO POUR QUE CHAMPLIN NE PERDE PAS DE SON CHARME, DE SA QUIÉTUDE ET DE SON HARMONIE"

Je sollicite l'enthousiasme de nos fidèles lecteurs, volontaires potentiels, intéressés à cette noble cause, pour venir renforcer le bureau actuel et l'association **CANABO** qui poursuit son travail sur d'autres dossiers importants.

Vous serez les bienvenus, Merci à vous !